

Invitation à soumissionner n° PTD/10/008

Annexe 1 – Instructions relatives à la soumission de votre offre

Format et date de soumission de l'offre

1. Votre offre devra être préparée en français.
2. Votre offre devra être composée des documents suivants :
 - Annexe 3 – Fiche de prix dûment complétée et signée ;
 - exemplaires de chaque format d'enveloppe proposé, sans impression : un exemplaire format C4, un exemplaire format C5, un exemplaire format C6/5 et un exemplaire format C5 avec rabats collés à l'extérieur et pattes de fermeture spéciales, conforme aux spécifications techniques des enveloppes n° 22, 23 et 24 ;
 - échantillon de chaque qualité de papier proposé : un échantillon de papier normal, un échantillon de papier kraft armé brun et un échantillon de papier kraft armé blanc ;
 - modèle d'impression proposé pour l'acronyme de l'OMPI indiqué à l'Annexe 4 ;
 - Annexe 4 – Tableau environnement (page 6) ; et,
 - Annexe 6 – Déclaration relative à l'interdiction de l'octroi d'avantages aux fonctionnaires, dûment complétée et signée également.
3. Votre offre devra être envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous, dans une seule enveloppe scellée sur laquelle devront figurer, de façon visible sur la face extérieure de ladite enveloppe, le nom et l'adresse de votre société ainsi que les mentions suivantes :

Invitation à soumissionner n° PTD/10/008

CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
A l'attention de M. Fraternal
Division des achats et des voyages
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20 (Suisse)

4. Votre offre devra parvenir à l'OMPI, à l'adresse ci-dessus, **au plus tard le 20 septembre 2010**.
5. **Aucune offre reçue après la date d'échéance ne sera prise en considération.** L'OMPI est libre de prolonger le délai fixé pour la soumission des offres en accord avec le paragraphe « Modifications » ci-dessous.
6. **Les offres faites par télécopie (fax) ou e-mail ne sont pas acceptables et ne seront pas prises en considération.**
7. Pour des raisons de sécurité, toute enveloppe qui ne sera pas adressée en conformité avec les instructions susmentionnées risquera d'être ouverte par la sécurité de l'OMPI. Dans cette éventualité, l'OMPI ne pourra plus garantir la confidentialité des informations contenues dans votre offre.

Renseignements et questions

8. Toutes les questions concernant les aspects techniques, légaux et commerciaux de cette invitation à soumissionner doivent être envoyées par écrit, de préférence par courrier électronique à l'adresse **ProcurementNM@wipo.int**, ou par télécopie au numéro +41 22 338 82 10. Le sujet de votre télécopie ou de votre courrier électronique devra indiquer la référence « Invitation à soumissionner n° PTD/10/008 ».
9. Vos questions devront parvenir à l'OMPI, aux coordonnées ci-dessus, **au plus tard le 25 août 2010**.

10. Une liste récapitulative et anonyme des demandes reçues, accompagnée des réponses, sera publiée sur le site Internet de l'OMPI (www.wipo.int/procurement/en/notices.html). Nous vous invitons donc à visiter le site Internet de l'OMPI régulièrement. Au-delà de la date d'échéance susmentionnée, l'OMPI ne sera pas en mesure de répondre à d'autres questions.

Intention / non-intention de soumettre une offre

11. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous informer de votre intention ou non-intention de soumissionner en remplissant l'Annexe 7 – Formulaire d'accusé de réception ci-jointe et en nous la retournant par télécopie au numéro +41 22 338 82 10.
12. Veuillez noter que ce document ne doit pas être envoyé avec votre offre mais doit être retourné au numéro susmentionné dans les plus brefs délais.

Contenu de l'offre

- a) Votre offre de prix devra être préparée en francs suisses et en conformité avec l'Annexe 3 – Fiche de prix.
- b) Votre offre ne devra contenir aucune clause liant les prix proposés avec les fluctuations des taux de change du franc suisse et d'autres monnaies. L'OMPI se réserve le droit de rejeter toute offre ne respectant pas cette clause.
- c) Les prix proposés doivent être DDU, Genève – Incoterms 2000 (Rendu Droits Non Acquittés), c'est-à-dire que le vendeur devra prendre en charge les coûts, l'assurance, le transport et les frais administratifs douaniers nécessaires (si applicables) à la livraison des marchandises jusqu'à destination finale.
- d) Les prix proposés doivent être fermes (rabais inclus) et valables pour une période de douze mois à dater de l'adjudication du marché. Sur la base de ces prix, l'OMPI passera des commandes ponctuelles en fonction de ses besoins auprès du (des) fournisseurs sélectionnés.
- e) Une demande de révision des prix dûment justifiée et adressée par courrier pourra être proposée par le contractant au-delà de cette première année, chaque année quatre mois avant la date de renouvellement du contrat. L'OMPI se réserve de répondre par écrit à cette demande dans un délai de trente jours, à dater de la date de réception de ladite demande. L'OMPI se réserve le droit de rejeter tout ou partie de cette demande de révision qui ne serait pas dûment justifiée. Si la demande de révision de prix est acceptée, les prix sont valables pour toute la nouvelle année contractuelle. Si la demande de révision de prix est rejetée, le contractant est libre de refuser le renouvellement du contrat.
- f) Les quantités indiquées à l'Annexe 3 – Fiche de prix sont des estimations. Par conséquent, l'OMPI ne s'engage en aucune manière à acheter des quantités identiques ou supérieures à celles indiquées.

Protection de l'environnement

13. L'OMPI souhaite minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. A ce titre et dans le cadre de la présente invitation à soumissionner, l'OMPI souhaite éviter les papiers fabriqués à base d'eucalyptus et les papiers blanchis au chlore ou avec des produits chlorés. Nous vous saurions gré de bien vouloir apporter les indications nécessaires sur ces points en remplissant le tableau qui figure dans l'Annexe 4 – Spécifications techniques particulières.